



COMMUNE DE GY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 JANVIER 2020 Législature 2015-2020

Mairie – Salle du Conseil



Présidence :	M. Gérald MEYLAN	Maire
Présent-e-s :	M. Antoine CORNUT	Adjoint
	M. Jean-Pierre PRADERVAND	Adjoint
	M. Giacomo FACHINOTTI	Conseiller municipal
	M. André FERREZ	Conseiller municipal
	Mme Chantal GABRIEL	Conseillère municipale
	M. Pierre HOLZER	Conseiller municipal
	M. Alexandre SIZONENKO	Conseiller municipal
	Mme Michèle TISCHHAUSER	Conseillère municipale
	Mme Danièle YAKOUBIAN	Conseillère municipale
		Mme Sandrine SCHWEIZER
	Mme Carole CHOLLET	Procès-verbaliste
Excusé-e-s :	M. Sébastien DORAND	Conseiller municipal
	Mme Magali OUEDRAOGO	Conseillère municipale



ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019
2. Rapport de la commission
 - a) « Urbanisme, environnement et agriculture »
 - b) « Ecole, petite enfance & jeunesse »
 - c) « Routes et assainissement »
3. Communications de l'Exécutif
4. Propositions individuelles, questions et divers



Le Président ouvre la séance à 19h15, et excuse M. DORAND et Mme OUEDRAOGO.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2019

Monsieur le Maire passe en revue, page par page, le procès-verbal du 12 décembre 2019.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Des remerciements sont faits à son auteur.

2. Rapport des commissions

a) « Urbanisme, environnement et agriculture »

M. MEYLAN distribue le procès-verbal de la séance de commission élargie du 9 janvier 2020 et cède la parole à M. SIZONENKO président de commission.

Lettre du 15 novembre 2019

La commission a passé en revue le courrier du 15 novembre 2019. Ce courrier traitant de sujets divers, la commission a décidé dans un premier temps de donner réponse à quelques questions précises posées par les signataires de cette lettre, à savoir :

Que fait la commune pour produire local, être indépendante ? :

La commission signale l'existence d'un verger communal situé derrière le bâtiment de la douane sur lequel plusieurs arbres fruitiers sont plantés et dont la récolte reste à disposition des habitants.

Est-ce qu'une partie du budget « paysagisme » pourrait être dédié à des projets allant dans le sens de l'autosuffisance alimentaire (potager communal, plantation d'arbres fruitiers etc.) ?

Le budget restreint couvre essentiellement l'entretien des espaces verts de la commune.

Sur le modèle de diverses communes françaises avoisinantes, serait-il possible de mettre à disposition un bâtiment pour la création d'un four à pain collectif ?

La commune ne dispose d'aucun local se prêtant à ce genre d'activité et le montant des travaux serait probablement relativement important pour envisager une modification.

La commission relève que parmi les signataires de la lettre, deux personnes se présentent aux prochaines élections législatives, et estime que cela est une bonne nouvelle.

Pour finir la commission propose une réunion entre les signataires de la lettre et la commission afin de débattre des sujets. Toutefois, les signataires étant nombreux, il est prévu que seulement trois représentants y participent.

La séance est fixée au 3 février 2020 à la mairie. Cette séance sera suivie le 5 mars 2020 d'un débriefing de cette réunion par la commission élargie.

b) « Ecole, petite enfance & jeunesse »

M. MEYLAN distribue le procès-verbal de la séance de commission du 13 janvier 2020. En l'absence de Mme OUEDRAOGO présidente de cette commission, c'est Mme GABRIEL qui donne lecture du procès-verbal.

Soirée jeux

La soirée jeux aura lieu le vendredi 13 mars 2020 de 18h30 à 20h45 à la salle Gyvi suivi d'un repas à la salle des sociétés.

Cette soirée s'adresse aux enfants de la 3P à la 8P.

M.PRADERVAND cuisinera à nouveau et avec plaisir les spaghettis bolognaise. Des gâteaux roulés framboises et chocolat seront proposés en dessert.

M. FACHINOTTI et M. HOLZER emprunterons des jeux à la Ludothèque de Meinier.

M. CORNUT se renseignera auprès de tea-room « Jour Gy » sur la possibilité d'emprunter leur baby-foot et s'occupera également du « Beer Pong ».

Sortie des jeunes

La sortie est prévue le samedi 25 avril 2020 à Europa Park et concerne les jeunes entre 11 et 17 ans.

Le trajet d'environ 4h30 s'effectuera en car.

Programme :

- Départ de Gy à 5h30 précise avec une pause déjeuner à mi-parcours.
- Journée libre au parc des loisirs de 10h00 à 18h45 par groupe de 3 personnes minimum, l'organisation du repas de midi reste à déterminer.
- Départ d'Europa Park à 19h15 avec une pause repas au Mc Donald. L'arrivée à Gy est prévue aux alentours de 23h30.

Théâtre Am Stram Gram

Le théâtre Am Stram Gram propose un programme itinérant. La commission s'y intéresse et étudie le budget et les possibilités offertes.

« Bouge ta commune »

La commission souhaite prévoir un rendez-vous avec les organisateurs de « Bouge ta commune » qui proposent aux communes genevoises divers ateliers (self défense, boxe, break dance) s'adressant à des jeunes de 12 à 25 ans.

Pour terminer, Mme GABRIEL souhaite que les membres du Conseil municipal présents à la soirée jeux et/ou à la sortie des jeunes s'annoncent :

Soirée jeux : Mme YAKOUBIAN, M. MEYLAN, M. FERREZ, Mme TISCHHAUSER, Mme GABRIEL, M. FACHINOTTI.

Sortie des jeunes : Mme YAKOUBIAN, M. SIZONENKO, M. FERREZ, Mme GABRIEL, M. FACHINOTTI.

Concernant la sortie à Europa Park, M. CORNUT précise que la présence de quelques parents est aussi envisagée. M. MEYLAN ajoute que le car dispose de 50 places

c) « Routes et assainissement »

M. MEYLAN distribue le procès-verbal de la séance de commission du 14 janvier 2020 et passe la parole à M. FERREZ, président de commission, qui annonce qu'en raison de l'absence de deux membres de la commission, il a été décidé de reporter le traitement de ce rapport à la prochaine réunion du Conseil municipal.

Cependant, M. FERREZ propose d'en prendre connaissance et en donne une rapide lecture tout en soulignant d'avoir une oreille attentive au point « parking ».

Eclairage publique

Pour faire suite à la demande d'une habitante qui se plaignait du manque d'éclairage sur une partie de la route de Gy, la commission propose la pose d'un spot avec détecteur de mouvement installé sur le garage de bâtiment de la douane.

Cette solution paraît plus en adéquation avec la politique actuelle relative à la pollution lumineuse que la pose d'un nouveau lampadaire.

Resurfacement de la route de Gy

Pour des raisons techniques, c'est M. MEYLAN qui donne les explications des travaux prévus à l'ensemble des membres du Conseil.

- Des carottages du revêtement actuel seront effectués afin de déterminer la présence de substances nocives qui empêcheraient l'élimination conventionnelle du matériau.
- Des renseignements seront pris auprès d'une commission qui regroupe divers services tel que téléphone, gaz etc. afin de s'assurer qu'aucun travail n'est à prévoir avant le resurfacement de la route.
- Des tests du sous-sol de la route seront effectués afin de prévoir avant le resurfacement le renforcement de certaines parties de la route.

Un bureau d'ingénieurs a été mandaté pour le suivi des travaux.

Parking

Afin de trouver une solution quant au problème récurrent du parking sur la commune, la commission souhaite l'avis de l'ensemble des membres du Conseil sur les propositions suivantes :

- Privatisation du parking sur la place de la déchetterie.
- Location des parkings de la place de la déchetterie aux habitants de Gy.
- Diminution de temps de parage (passage de 15h00 à 04h00) des places à l'entrée du village.

Mobility

La Commission souhaite se renseigner sur les tarifs et conditions du système dans l'éventualité de proposer le Service Mobility sur la commune. Le véhicule stationnerait dans le parking de la place Gyvi.

Chemin des Vignes-à-Léon

Il est décidé de procéder au remblaiement des trous du chemin des Vignes-à-Léon avec de la matière du Salève.

Coussin berlinois

L'autorisation pour la pose du coussin berlinois à hauteur du local des pompiers route de Gy a été délivrée.

M. MEYLAN souhaite que les membres du Conseil réfléchissent aux différentes solutions à apporter face au problème du parking dans la commune d'ici la prochaine séance.

3. Communications de l'Exécutif

M. CORNUT

Tableau blanc interactif

Le 13 janvier dernier, M.CORNUT a assisté à une démonstration de tableau blanc interactif à l'école de Jussy. Ce matériel permet au professeur de prodiguer son cours d'une manière ludique et pratique et met en avant l'interactivité. Les élèves peuvent par exemple déplacer des images comme sur un IPAD. L'acquisition de ce matériel se fait via un processus de sélection du DIP qui prend à sa charge l'achat du beamer. Le tableau blanc reste à la charge de la commune.

Le prix d'un tableau blanc est d'environ CHF 5'000.- à cela s'ajoute le coût de l'installation électrique et technique. Il existe la possibilité d'installer un tableau mixte comprenant un volet central en tableau blanc et deux volets latéraux en tableau noir version classique.

Mme ELLIOTT, directrice des établissements d'Anières, Corsier, Hermance, Jussy, Presinge et Gy souhaite voir toutes ses écoles équipées de cette technologie.

Les enseignants de l'école de Gy sont également intéressés et l'Exécutif étudie la possibilité de déposer au DIP la candidature de l'école de Gy pour 2021.

Transport scolaire

Le nombre de place du minibus effectuant la navette entre les écoles de Presinge et Gy n'est plus suffisant. Actuellement au vu du nombre d'élèves fréquentant le parascolaire du soir, le retour Presinge- Gy doit s'effectuer en deux voyages et pose des problèmes de sécurité. Selon les projections pour l'année scolaire prochaine, cette situation va perdurer, d'autant plus que Presinge n'a pas la volonté politique d'ouvrir un parascolaire dans sa commune.

M. MEYLAN souligne qu'en comptant rien que les élèves de Gy, le bus est à sa capacité maximum. Les transports Meyer ne disposant pas de bus plus grand, la commune a décidé de faire des appels d'offres auprès d'autres prestataires afin de pallier à cette difficulté. Ce sera donc un changement de prestataire soit pour ce trajet soit pour l'ensemble des trajets.

Pour rappel, la facture est prise pour moitié par le DIP, un quart pour Presinge et un quart pour Gy, sauf pour ce deuxième trajet où la facture est divisée entre Presinge et Gy.

Afin d'avoir une idée plus précise du nombre d'élèves à transporter à la prochaine rentrée scolaire, Mme ELLIOTT a prévu de donner un flyer avec inscription aux transports lors des prochaines inscriptions scolaires.

Repas des aînés

Le repas des aînés est prévu le 4 avril 2020.

M. PRADERVAND

Bâtiment de la douane

L'avancement des travaux de la douane suit son cours, les travaux de maçonnerie sont pratiquement terminés. Le bilan est positif.

M. MEYLAN

Sapeurs-pompiers

M. GONIN a été nommé au grade de Caporal au sein de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Vignes-du-Seigneur

La commission Urbanisme, environnement et agriculture souhaitait que l'Office de l'Urbanisme (OU) termine l'étude de faisabilité sur les besoins en logement de la commune sur 15 ans malgré l'opposition des propriétaires des terrains. Dans un courrier récemment reçu, L'OU accepte cette demande.

Compte rendu administratif et financier 2019

M.MEYLAN rappelle aux présidents de commission que le délai fixé pour de rendre leur rapport est fixé au plus tard au 20 mars 2020 et ceci afin que le secrétariat puisse s'y atteler au plus vite.

Autoroute du Chablais

Lors de la dernière réunion de Seymaz-Région (Choulex, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Gy), le projet de construction de l'autoroute du Chablais qui relierait Thonon à Machilly a suscité des inquiétudes de la part de certaines communes qui craignent une surcharge de véhicules à travers leur village.

Une lettre commune est partie à l'attention de M. DAL BUSCO demandant comment le canton compte réagir à ce projet.

La discussion est entamée par rapport aux moyens de dissuasion d'emprunter des routes de campagne sans rentrer dans une démarche juridique comme le fait la ville de Genève.

Le deuxième point concerne la mutualisation entre les six communes (Choulex, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Gy) d'un garde de récolte. Cette personne officierait uniquement sur l'aire agricole des six communes et veillerait à faire respecter les règles en vigueur comme par exemple, la mise à ban des vignobles, que les chiens ne divaguent pas dans les cultures etc. L'idée est d'élaborer un cahier des charges et de voir comment cela pourrait fonctionner.

5. Communications, propositions individuelles et divers

M. FERREZ

S'interroge par rapport au nombre croissant de logements sur la commune. Il demande s'il ne faudrait pas imaginer sur le long terme de construire des parkings, d'agrandir l'école.

M. CORNUT répond qu'il est difficile de faire des prévisions sur le long terme car on ne connaît pas le profil des nouveaux acquéreurs, ils n'ont pas forcément des enfants en bas âge. Concernant les parkings, la commune a toujours relevé la nécessité de prévoir deux places de parking par appartement à construire.

Néanmoins M. CORNUT admet que ce sera le défi que devront relever les prochaines législatures.

Concernant l'école, il est vrai que le nombre d'élève fréquentant le parascolaire tant de midi que du soir a largement augmenté. Les repas de midi sont actuellement pris à la salle des sociétés, et cette salle arrive à capacité maximum. Il a été décidé que dans un 1^{er} temps, les élèves prendront les repas de midi dans la salle communale beaucoup plus spacieuse. La commune a fait l'acquisition de tables pliables et cette solution à l'avantage de réduire à 1 service les repas de midi et d'éviter le déplacement des élèves entre l'école et la salle des sociétés. Dans un deuxième temps, la commune procédera à la transformation du hangar des pompes en salle entièrement dédiée au parascolaire. Ce bâtiment idéalement placé dans le préau de l'école sert actuellement comme local de stockage pour la mairie. Un bureau d'architecte a été mandaté pour faire une proposition de modification avec concept énergétique (obligatoire pour les bâtiments publics).

M. FERREZ demande si la Maison Bonjour a été relouée.

La maison n'a pas encore trouvé preneur, des travaux ont été effectués (nouvelles fenêtres) et plusieurs visites ont eu lieu.

M. FERREZ a entendu que l'éclairage de la meule installée sur le giratoire fonctionne à nouveau et fait part de sa satisfaction.

M. SIZONENKO

Demande quand les travaux côté Veigy-Foncenex seront terminés et annonce qu'il sera probablement absent à la prochaine réunion du conseil prévu le 27 février 2020 pour cause de vacances,

M. MEYLAN répond que les travaux avancent, mais qu'il n'a pas de date précise à fournir quant à la fin de ceux-ci. Des renseignements seront pris.

M. HOLZER

Par rapport à ce que l'on peut observer dans le canton, il juge que le giratoire à l'entrée du village laisse à désirer. M. HOLZER aimerait qu'une étude soit faite afin de repenser la conception de ce rond-point.

M. MEYLAN indique que bien que ce soit la commune qui s'occupe de l'entretien du giratoire, celui-ci appartient au canton.

M. HOLZER cite un ouvrage « Entre terre et eau » qui retrace l'ampleur d'un chantier qui a permis la renaturation de la région de la Seymaz et invite la commune à en prendre connaissance.

Mme TISCHHAUSER

Remercie au nom des aînés pour le cadeau de fin d'année. La partie chocolat a été fortement appréciée et certains ont retenu l'adresse de l'artisan-chocolatier.

M. MEYLAN informe que de nombreux remerciements sont parvenus à la mairie tant pour le cadeau des aînés que pour celui des habitants. Il invite les personnes intéressées à venir les consulter.

Mme YAKOUBIAN

La vogue est agendée pour le samedi 6 juin 2020.

La séance est levée à 20h15.